



Saint-Etienne le 16 novembre 2014

Olivia Choukroun

Secrétaire départementale du SE/Unsa

A

Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Loire

Inspection Académique de la Loire

11 rue des docteurs Charcot

42023 Saint-Etienne cedex 2

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite aux chantiers-métiers nationaux menés dans le cadre de la refondation de l'école, les circulaires et autres textes réglementaires voient peu à peu le jour. Pour les directeurs d'école, après l'officialisation de l'évolution des décharges et du régime indemnitaire, c'est au tour des protocoles sur la simplification des tâches.

Ainsi, suite à la parution de la circulaire 2014-138 du 23/10/2014, le SE-Unsa vous sollicite pour prendre connaissance du planning que vous avez fixé pour travailler sur le protocole de simplification des tâches des directeurs avec les organisations syndicales au niveau départemental.

Attaché depuis longtemps à améliorer la direction et le fonctionnement de l'école, le SE-Unsa souhaite pouvoir aborder la concertation au niveau départemental au plus vite, sachant que suivra la rédaction du protocole académique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, mes salutations distinguées.